

COUR DE JUSTICE

PRESIDENCE

GREFFE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

AVIS EST DONNE AUX MEMBRES D'ORGANES, AU PERSONNEL DE L'UNION ET AU PUBLIC QUE **LE MERCREDI 05 MARS 2025 A PARTIR DE 10 HEURES**, SE TIENDRA DANS **LA SALLE D'AUDIENCE DE LA COUR DE JUSTICE DE L'UEMOA**, SISE A OUAGA 2000, PLACE DU MEMORIAL AUX HEROS NATIONAUX, UNE AUDIENCE ORDINAIRE PUBLIQUE DE LA COUR DE CEANS A L'EFFET DE CONNAÎTRE LES AFFAIRES SUIVANTES :

1. Recours aux fins d'annulation ou de reformation de la décision n°05/2023 du 05 mai 2023 rendue par la Commission de l'UEMOA en matière de plein contentieux de la Concurrence, opposant :

- La société Brasserie BB Lomé (Maître Wle-Mbanewar Bataka)
A
- La Commission de l'UEMOA (Maître Issa SAMA)

2. Recours préjudiciel introduit par la Cour de cassation du Burkina Faso, dans l'affaire opposant au principal :

- M. Abdoulaye SOMA et deux (02) Autres (Maître Boubacar NACRO et Maître S. Ibrahim GUITANGA)
AU
- Conseil de l'Ordre des Avocats du Burkina Faso (La SCPA YANOGO BOBSON)

Fait à Ouagadougou, le 26 février 2025

Pour le Greffier
Le Greffier-Adjoint


Hamidou YAMEOGO

